



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20 h, le lundi 19 août 2019**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante:

Règlement visé	Règlement de zonage no V 654-2017-00 et ses amendements (zone HAB.56)	
Emplacement	Terrain vacant, angle des rues Saint-Paul et Perras (lot 3 846 649)	
Objet de la demande	Permettre la construction d'un bâtiment de 8 logements de 3 étages et de 10,85m de hauteur.	
	Dérogation demandée	Norme actuelle autorisée
Nature et effet	<u>Permettre :</u> - La construction d'un bâtiment multifamilial de 8 logements de 10,85m de hauteur	<u>La réglementation exige :</u> - Une hauteur maximale de 10m de hauteur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 26 juillet 2019

Diane Soucy, OMA
Greffière